

## Correspondants

pour toute information :

• sur le contenu de la journée

**Frédéric Murard**

tél. 04 72 74 58 66  
frederic.murard@developpement-durable.gov.fr

**Marie Fiori**

tél. 01 40 56 59 21  
marie.fiori@sante.gov.fr

**Vincent Alberti**

tél. 01 40 56 50 56  
vincent.alberti@sante.gov.fr

• administrative

**Delphine Betka**

tél. 04 72 04 70 02 - fax 04 72 04 72 80  
delphine.betka@entpe.fr



Adresse du colloque :

**Auditorium du ministère du Travail,  
de l'Emploi et de la Santé**  
8, avenue de Ségur - 75007 PARIS

**Santé  
Environnement**  
2<sup>e</sup> Plan national 2009 > 2013



Pré-inscription en ligne : [www.certu.fr](http://www.certu.fr)  
Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou du bon de commande seront prises en compte. À compter du 1<sup>er</sup> septembre ou en cas d'absence le jour du colloque, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Les remplacements sont admis à tout moment.

Maquette : A. Jarlot - CETE Normandie Centre - Impression :

# Certu

## Promouvoir une ville durable



## Colloque



## Développer la marche en ville : mobilité, santé, sécurité du piéton

### Paris Jeudi 15 septembre 2011

Auditorium du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
8, avenue de Ségur - 75007 PARIS



MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



CLUB DES **villes  
& territoires  
cyclables**

[www.certu.fr](http://www.certu.fr)



## Colloque

## Développer la marche en ville : mobilité, santé, sécurité du piéton

Un colloque organisé par le Certu et la Direction Générale de la Santé, en partenariat avec le Club des Villes et Territoires Cyclables et avec le soutien de la DGITM et de la DSCR.

Il existe aujourd'hui un faisceau convergent d'initiatives en faveur du développement de la marche, objectif commun poursuivi par les ministères respectivement en charge du développement durable et de la santé. Au delà des enjeux de sécurité routière et d'accessibilité de la chaîne du déplacement, ces initiatives intègrent des enjeux de santé publique, de report modal et de qualité de l'environnement.

L'objectif de développement de la marche s'inscrit bien dans les orientations du Grenelle de l'environnement et dans plusieurs démarches et plans nationaux pilotés par ces deux ministères (Plan National Santé Environnement, Programme National Nutrition Santé notamment). Il est également promu par un milieu associatif pro-actif, d'élus, de professionnels et d'usagers. Le Club des villes et territoires cyclables, partenaire très présent dans les démarches nationales, s'est ainsi engagé dans la promotion de la marche avec la création d'une commission « marche ».

Ces initiatives se développent dans un contexte européen et international marqués eux aussi par un regain d'intérêt récent pour cette thématique, propice aux échanges et retours d'expériences (Plan paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement, rapport de l'OCDE « Piétons : sécurité, espace urbain et santé », rapport COST 358 « Pedestrian's quality needs »).

Localement, les collectivités sont nombreuses à inscrire ce sujet à leur agenda. C'est en effet à leur niveau qu'une grande partie de la mise en œuvre des politiques nationales peut être réalisée. Certaines affichent des politiques volontaristes en faveur du développement de la marche.

Ce colloque vise à porter à connaissance les travaux menés à différentes échelles et à montrer leur complémentarité, à apporter des arguments et des connaissances sur les freins à lever et les leviers à actionner pour favoriser la marche.

Il s'adresse aux multiples acteurs – élus, techniciens, conseils, services déconcentrés... – des politiques de déplacement et de santé régionales et locales.

Alternant présentation des plans nationaux, interventions d'experts et témoignages sur l'utilisation de méthodes et d'outils opérationnels, ce colloque souhaite promouvoir le décloisonnement des approches et favoriser le rapprochement entre réseaux et services de cultures différentes.



### Programme de la journée

9 <sup>h</sup> 00	Accueil des participants
9 <sup>h</sup> 30 – 9 <sup>h</sup> 40	<b>Mot d'accueil</b> - Sophie Delaporte - Directrice générale adjointe de la santé - Jean-Louis Héлары - Directeur du Certu
9 <sup>h</sup> 40 – 9 <sup>h</sup> 50	<b>Présentation de la journée</b> - Frédéric Murard - Certu
9 <sup>h</sup> 50 – 10 <sup>h</sup> 30	<b>La marche dans les programmes et plans nationaux et pan-européens</b> - DGS - DGITM - DSCR - Véronique Michaud, CVTC
10 <sup>h</sup> 30 – 11 <sup>h</sup> 00	<b>La marche dans les recommandations internationales</b> - Rapport du groupe de travail « Piétons : sécurité, espace urbain et santé » Véronique Feypell, OCDE/FIT - Rapport COST 358 « Besoins de qualité des piétons » - Catia Rennesson, Cete de Lyon
11 <sup>h</sup> 00 – 11 <sup>h</sup> 15	Questions
11 <sup>h</sup> 15 – 11 <sup>h</sup> 30	Pause - Café
11 <sup>h</sup> 30 – 12 <sup>h</sup> 15	<b>Mobilité, santé, sécurité du piéton : faits et chiffres</b> - La marche dans les enquêtes - Régis de Solère, Certu - Education, activité physique et santé. Comment agir sur les déterminants environnementaux pour modifier les comportements individuels ? Pr. Jean-Michel Oppert, Hôpital Pitié-Salpêtrière, Paris - Sécurité du piéton en ville - DSCR
12 <sup>h</sup> 15 – 12 <sup>h</sup> 25	Questions
12 <sup>h</sup> 25 – 12 <sup>h</sup> 30	Conclusion de la matinée
12 <sup>h</sup> 30 – 14 <sup>h</sup> 00	Déjeuner
14 <sup>h</sup> 00 – 14 <sup>h</sup> 30	Vers une marche plaisir - Sonia Lavadinho, EPFL
14 <sup>h</sup> 30 – 14 <sup>h</sup> 45	Commerces et zones à priorité piétonne - Anne Faure, Arch'urba
14 <sup>h</sup> 45 – 15 <sup>h</sup> 00	Campagne de promotion de l'activité physique : « Bouger 30 minutes par jour, c'est facile ! » - Corinne Delamaire, Anne-Juliette Serry, INPES
15 <sup>h</sup> 00 – 15 <sup>h</sup> 15	L'outil d'évaluation économique HEAT, quelle transposition possible à la marche ? - Muriel Mariotto, Certu
15 <sup>h</sup> 15 – 16 <sup>h</sup> 20	<b>Table ronde</b> animée par Catherine Atger, Revue d'urbanisme Diagonal Des exemples de démarches menées localement : Du diagnostic « marche » à l'échelle d'une agglomération jusqu'au plan piéton (Strasbourg), une démarche « plan piéton » dans une petite commune (Michel Poupart, maire de La Chapelle Glain), le projet « santé » 45 « Saint-Roch, Sport, Santé, Seniors » (Pr Daniel Benchimol, adjoint au maire de Nice délégué à la santé publique, conseiller général des Alpes-Maritimes).
16 <sup>h</sup> 20 – 16 <sup>h</sup> 30	Conclusion, fin de la journée



Colloque

## Développer la marche en ville : mobilité, santé, sécurité du piéton

Auditorium du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
8, avenue de Ségur - 75007 PARIS

Judi 15 septembre 2011 à Paris

M<sup>me</sup>  M.      Nom : \_\_\_\_\_      Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_      Mél : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

( À compléter - indispensable pour la confirmation d'inscription - merci )

Les inscriptions doivent être accompagnées d'un règlement des frais de participation à la journée, soit 30 euros net de taxes par chèque ou bon de commande à l'ordre de : AITPE, rue Maurice Audin - 69518 VAULX-EN-VELIN CEDEX avant le 12 août 2011 (le repas et les pauses café sont compris dans le montant).

Pour tout renseignement : **Delphine Betka** - Tél : 04 72 04 70 02 - Fax : 04 72 04 72 80 - mél : [delphine.betka@entpe.fr](mailto:delphine.betka@entpe.fr)

Pré-inscription en ligne : [www.certu.fr](http://www.certu.fr)

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou du bon de commande seront prises en compte. À compter du 1<sup>er</sup> septembre ou en cas d'absence le jour du colloque, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement. Les remplacements sont admis à tout moment.



MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ



CLUB DES **villes**  
& **territoires**  
**cyclables**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**  
**TOUS RESPONSABLES**



***AITPE***

***Rue Maurice Audin***

***69518 VAULX-EN-VELIN CEDEX***